



PRIX DE L'ACÉTYLENE 2022

REGLEMENT

ARTICLE 1 - Objectif

L'association des Concepteurs Lumière et Eclairagistes (ACE) organise la 11^{ème} édition des « Prix de l'ACÉtylène 2022 »

L'objectif de ce concours est de récompenser des concepteur.trice.s lumière ayant réalisé des mises en lumière pérennes allumées entre le 1^{er} septembre 2020 et aujourd'hui.

La thématique de ce concours est libre.

Ce prix est ouvert aux concepteur.eur.rice.s lumière indépendant de l'industrie de l'éclairage (pas de revenus directs et réguliers dans la fabrication ou la distribution de matériel d'éclairage), dont l'activité principale est la conception lumière.

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance et être en accord avec la charte de déontologie de l'ACE (jointe au présent règlement).

ARTICLE 2 - Destinataire

Le dossier de candidature devra identifier les partenaires de la réalisation, le concepteur, le maître d'ouvrage, le BET, l'entreprise d'installation, les fournisseurs de matériels, etc.

La propriété intellectuelle de la réalisation devra être clairement identifiée.

ARTICLE 3 - Attribution

6 prix seront attribués :

- **Prix de la conception lumière extérieure et paysager** : projet concernant principalement l'éclairage d'un espace public (la présence d'un travail de mise en valeur du bâti peut être intégrée au projet mais ne doit pas être l'objet principal).
- **Prix de la conception lumière « mise en valeur du patrimoine bâti »** : projet concernant exclusivement l'éclairage d'un ouvrage ou d'un bâtiment.
- **Prix de la conception lumière intérieure d'un établissement public**
- **Prix de la conception lumière intérieure d'un client privé**

- **Prix de la jeune conception lumière** : cette catégorie est ouverte aux projets dont la conception est intervenue dans les 5 premières années de l'activité (date de création du statut indépendant ou de la société du concepteur.rice).
- **Prix « petit budget »** : budget de travaux de mise en lumière de moins de 70 000 euros HT. (ce budget comprend les terminaux, les réseaux, le contrôle, la pose et la mise en service).

Les lauréats seront récompensés par la communication de leur projet ainsi que par la remise d'un trophée en collaboration avec nos partenaires.

L'ACE souhaite, par le biais de ces prix, valoriser l'apport du travail des concepteur.trice.s lumière dans les projets en architecture, paysage et urbanisme, et communiquer sur le projet lumière dans les revues spécialisées et partenaires médias.

Tous les projets réalisés en France et présentés par les membres de l'ACE seront intégrés au site internet « France by Light » (francebylight.com).

Certains projets pourront faire l'objet de conférences dans le cadre des « Rencards de l'ACEtyle », organisé par l'ACE, en fonction de la thématique développée.

Le prix « jeune conception lumière » sera doté d'une prime de 500€ et d'une adhésion à l'ACE pour l'année 2023 en tant que membre actif junior ou affilié.

ARTICLE 4 - Constitution du dossier de candidature

Il est indiqué que les projets sont présentés au Jury de manière anonyme.

Chaque candidat devra donc déposer un fichier PPT (Maquette jointe) comprenant :

- Fiche A : IDENTIFICATION DU PROJET comportant :
 - Nom du projet
 - Localisation du projet
 - Identité du/des concepteur.trice.s lumière, et le cas échéant de l'équipe associée yc coordonnées
 - Identité du maître d'ouvrage yc coordonnées
 - Composition complète de la maîtrise d'œuvre de l'opération
 - Installateur(s)
 - Fournisseur(s) de matériels
 - Crédits photos

Seule l'administratrice de l'ACE aura accès à cette fiche du projet.

- Fiche B : DESCRIPTIF DU PROJET comportant :
 - Nom du projet
 - Localisation du projet
 - Montant des travaux d'éclairage (préciser ce qu'il comprend : terminaux éclairage fournis/posés, réseaux, puissance et protection, contrôle, VRD...)
 - Chronologie du projet (préciser les différentes phases du projet : Etudes et Chantier)
 - Contexte du site, du projet architectural, paysager, urbain etc... et problématiques générales
 - **Note d'intention du Concepteur.trice lumière. Expliquer spécifiquement la pertinence ou spécificité du projet lumière à l'attention du jury (environnementale, sociale, contextuelle, touristique, etc...).**
 - Note technique succincte de l'installation lumière
 - Dossier photographique comprenant à minima 2 photos diurnes et 4 photographies nocturnes pour les projets extérieurs, 4 photographies pour les projets intérieurs

- Une éventuelle vidéo d'une durée maximale de 2 minutes
- Une page dédiée à la cérémonie de remise des prix comprenant : la photo phare du projet et 3 phrases courtes résumant le projet

Il ne sera accepté pas plus de 2 projets pour une même agence/concepteur.trice lumière.

Les candidats non adhérents à l'ACE devront régler 50 euros de frais d'inscription par dossier.

ARTICLE 5 - Composition du jury

La présidence du jury sera assurée par un.e membre de l'ACE. Le jury sera composé de personnalités agissant dans le domaine de la conception lumière, de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, de la recherche, du journalisme, tous reconnus pour leurs compétences et leurs intérêts pour la conception lumière.

ARTICLE 6 - Droit de communication et d'utilisation

L'ensemble des documents transmis par le candidat est réputé libre de droit pour leur utilisation par l'ACE dans le cadre de la communication sur les « Prix de l'ACEtylène », notamment pour les publications sur les réseaux sociaux et revues spécialisées.

ARTICLE 7 - Adresse et contact

Les dossiers de candidature sont à retourner au plus tard pour le **18 novembre 2022** uniquement par mail :

ace.vincaguezenec@orange.fr

Pour tous renseignements :

Contact : Vinca Guezenec

Téléphone : 02 33 94 48 61 / 06 98 68 53 39

Mail : ace.vincaguezenec@orange.fr



"...Au moins son travail a-t-il un sens. Quand il allume son réverbère, c'est comme s'il faisait naître une étoile de plus, ou une fleur. Quand il éteint son réverbère ça endort la fleur ou l'étoile. C'est une occupation très jolie. C'est véritablement utile puisque c'est joli."

*Extrait du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry,
L'allumeur de réverbères*

Ce **Manifeste** est une déclaration publique,